Spécial Décembre 2012

Nièvre magazine

Magazine d'information du Conseil Général de la Nièvre

Fêter la Nièvre !

Sommaire

p. 3 **Édito**

p. 4 **Revoir**
De la rentrée à uNiverBois, retour sur l'automne Nivernais

p. 12 **Fêter la Nièvre !**
À l'occasion des fêtes de fin d'année, Nièvre magazine propose une sélection de produits locaux, d'objets d'artisans nivernais et de cadres étonnants pour des moments à partager !

p. 18 **Préserver**
Deux outils pour protéger l'avenir et notre environnement : le Plan Climat Energie Territorial et le nouveau guide d'information sur les déchets : toutepetitemapoubelle.fr

p. 20 **Développer**
Les transports scolaires

p. 22 **Contacter**
Les services du Conseil Général

p. 23 Nièvre magazine donne la parole aux groupes politiques

Toutes vos sorties Culture, Loisirs Sur cg58.fr Rubrique Sortir en Nièvre

Exprimez-Vous !

Faites-nous part de vos remarques, vos attentes et vos envies en écrivant à la rédaction :

magazine @cg58.fr

Nièvre Magazine © Décembre 2012
Conseil Général de la Nièvre
Hôtel de département - 58039 Nevers Cedex
Courriel de la rédaction : magazine@cg58.fr
Directeur de publication : Patrice JOLY
Rédacteur en chef : Damien TRESCARTES
Textes : © Séverine BOURRÉE, Aline DEVILLERS, Caroline GAFFET, Daniel MAGRA, Damien TRESCARTES
Photographies : © Stéphane Jean-Baptiste pour le Conseil Général ; Gilles Philippe ; Odile Castagné ; Marc Perrin ; Ginette Laporte; Charly et Félicie De Galembert; Jean-Michel Couron ; Corentin Mossière et Annie Cousseau ; Jean-Philippe Hermann ; Guy De Jean ; Creative commons/Trekkyandy.
Créations graphique et mise en page : Studio B Design - 58860 Coulanges les Nevers - 03 86 36 70 02
Imprimé en France : Imprimerie Normalisée - Varennes-Vauzelles, certifiée Imprim'vert, sur papier recyclé PEFC avec des encres végétales - Imprimé à 110 000 exemplaires - N° ISSN 2257-8579

Edito

Une année lumineuse...

Comme à chaque fin d'année, le temps est venu de se retrouver autour du sapin de Noël dont la Nièvre est le premier producteur de France !

C'est aussi le moment de la recherche de petits présents à offrir à ceux qu'on aime ! Si la mode est à la consommation intelligente, aux circuits courts et autres concepts de développement durable, pourquoi ne pas se détourner parfois des grands réseaux de distribution et acheter « nivernais » ?!!!

La plupart d'entre nous est motivé par la volonté de soutenir notre territoire et c'est aussi par les produits du terroir que ça se passe ! Alors, pour découvrir ou re-découvrir nos petites richesses qui feront les grands bonheurs de tous, rendez-vous sur l'un des quelques 40 marchés de Noël organisés dans nos communes !

À travers la lecture de nos pages, laissez-vous guider par la proposition de nos idées de cadeaux locaux : cadeau gourmand avec les produits du terroir (vins, fromages, miels, foies gras…), instant de pause dans des lieux insolites à deux pas de chez vous, moment de détente dans les centres de bien-être, artiste ou auteur nivernais à lire ou à écouter…

Pour donner son sens à la démarche nationale de l'"Agir Local" et asseoir les valeurs de développement durable que défend le Département, penser à nos produits du terroir se révèle être l'achat utile de fin d'année !

Le Conseil Général a décidé en décembre 2011 la mise en œuvre de son Plan Climat Énergie Territorial et se veut collectivité exemplaire notamment pour réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre au sein des bâtiments publics. Cette démarche est en lien direct avec la stratégie départementale Nièvre 2021. Les actions naissent et les premiers travaux sont menés, comme par exemple dans les 30 collèges pour réduire les dépenses énergétiques qui pèsent lourd dans les budgets.

La fin de l'année c'est aussi l'arrivée des grands froids et de la neige. Le personnel avec les équipes d'astreinte du Conseil Général de la Nièvre est mobilisé pour le déneigement et le traitement des routes lors des périodes de verglas afin d'assurer la sécurité des déplacements.

Les transports sont à l'honneur également dans ce numéro avec le lancement de la nouvelle campagne de sécurité routière « T'as essayé la transport attitude ? ». Près de 800 élèves de 6ème des collèges nivernais ont bénéficié d'une formation théorique et pratique des bonnes habitudes à adopter pour la sécurité de tous dans les transports scolaires.

Si pour beaucoup, les fêtes de fin d'année constituent un moment magique, empreint de joie et de retrouvailles, instant de rassemblement et de bonheur, je n'oublie pas les Nivernais qui sont dans la peine à la suite de problèmes personnels ou professionnels. Mes pensées vont vers eux.

Je souhaite à tous les meilleures fêtes de fin d'année possibles et je formule à chacun des vœux de bonne et heureuse année 2013.

Patrice JOLY
Président du Conseil Général de la Nièvre

Revoir

Grand succès pour uNiverBois !

Le rendez-vous nivernais de la forêt et du bois a connu un grand succès les 28, 29 et 30 septembre dernier ! Pour cette première édition, organisée à la Ferme du Marault à Magny-Cours, plus de 5.500 personnes avaient fait le déplacement…

Initié et organisé par le Conseil Général de la Nièvre, ce rendez-vous de la filière bois a trouvé sa place entre journée professionnelle (plus de 100 entreprises nivernaises présentes) et journées ouvertes au grand public.

Venus des départements de la Nièvre, du Cher et de l'Allier mais aussi des départements bourguignons, les publics parmi lesquels plus de 300 élèves, collégiens et lycéens, ont pu notamment découvrir le Pavillon de la Forêt, l'événement de cette édition. Cette exposition originale présentait l'histoire de la forêt nivernaise à travers trois espaces illustrant les trois types de forêts nivernaises - la chênaie des Bertranges, les feuillus et les résineux du Morvan et les bords de Loire - mis en scène avec des arbres véritables.

Cette manifestation servira à la révision prochaine du Plan Bois Départemental du Conseil Général, orchestrée par le Vice-Président Daniel BARBIER.

Fort de ce succès, le Conseil Général de la Nièvre donne rendez-vous à tous les amateurs et professionnels de la forêt et du bois en 2014, pour la prochaine édition d'uNiverBois !

Lycée des Métiers
François Mitterrand
CAP EBENISTE - CAP ARTS DU BOIS
Château - Chinon
www.lpfm.fr

BMA
Château - Chinon

Revoir

Le Pavillon de la forêt

L'hiver du Bois

Un beau succès populaire & un vrai rendez-vous pour les professionnels...

Revoir

12 septembre

La Ministre à l'écoute des territoires ruraux

En amont du 82e Congrès de l'Assemblée des Départements de France, la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, Marilyse Lebranchu, a reçu les Présidents des Conseils Généraux du Cher, de l'Allier, de la Creuse et de la Nièvre.

Dans le contexte de réforme annoncée, ils ont plaidé auprès de la Ministre la cause des départements ruraux, trop souvent caricaturés et dévalorisés, alors qu'ils présentent des atouts et des possibilités de développement, et sous-estimés.

19/20/21 septembre

Les « Nouvelles Ruralités » au Congrès des Départements

Une délégation nivernaise a assisté au 82e Congrès de l'Assemblée des Départements de France à Metz en Moselle.

Un rendez-vous annuel attendu où la question centrale d'actualité était l'acte 3 de la décentralisation prévu pour 2013. Les Présidents des quatre départements du Cher, de l'Allier, de la Creuse et de la Nièvre en ont profité pour présenter leur manifeste pour les « Nouvelles Ruralités ». Un message fort qui vise à ne pas oublier les territoires ruraux mais surtout à renouveler leur image et à valoriser leur potentiel.

25 septembre

Pour réduire la fracture numérique

La Nièvre, sous l'égide de Niverlan, est à l'initiative d'un grand projet européen intitulé "Engage".

Quatre-vingts représentants de douze pays ont ainsi participé à son lancement, à Nevers, autour de la question de l'accès aux réseaux Internet de nouvelle génération, dans les zones rurales. Dans ce cadre, un forum permanent devrait permettre de lutter contre la nouvelle fracture numérique du très haut débit, défendre les réseaux de télécommunications, agir pour une économie numérique au service des citoyens et des territoires.

28 septembre

Mondial de l'Automobile

À l'occasion du Mondial de l'Automobile organisé Porte de Versailles à Paris, le Président du Conseil Général, Patrice Joly s'est rendu sur les stands nivernais présentant pour l'un la NOAO, véhicule hybride conçu par le Pôle de la Performance de Magny-Cours, et pour l'autre la Furtive, réalisée par l'entreprise Exagon.

Cette présentation de deux fleurons de la filière automobile nivernaise au grand public du salon a également été l'occasion pour Patrice Joly de rencontrer le Président de la République François Hollande, d'évoquer avec lui le possible retour du Grand Prix de France de Formule 1 à Magny-Cours en 2013 et les projets de développement autour du Circuit.

4/5 octobre

La démocratie territoriale au cœur des préoccupations

Lancée par le Président du Sénat, Jean-Pierre Bel, l'initiative des États généraux de la démocratie locale a d'abord connu un retentissement nivernais.

Le 15 septembre dernier à Prémery, les élus locaux ont émis le souhait de renforcer les liens entre l'État et les collectivités territoriales mais surtout de clarifier les compétences de chacun. À Paris les 4 et 5 octobre, les élus ont ainsi pu faire remonter leurs doléances comme par exemple leur volonté de maintien des services publics sur leurs territoires.

28 septembre

Contes et lectures « À Haute Voix »

La 11e édition du festival « À haute voix » a connu un véritable succès sur l'ensemble du département !

Avec près de 1.500 spectateurs enregistrés pour cette version 2012, du plus jeune au moins jeune, les contes et lectures à haute voix ont trouvé leurs aficionados nivernais. Événement culturel désormais incontournable, le festival « À Haute Voix » remplit pleinement sa mission d'animer le territoire, d'associer les générations et de mettre la culture à la portée de tous.

5 octobre

Des hectares pour les entreprises

Avec 32 hectares supplémentaires, le parc d'activités de Varennes-Vauzelles/Garchizy, va pouvoir répondre aux demandes croissantes des entreprises.

Propriété de l'Agglomération de Nevers dont la principale compétence est l'économie, cette zone offre aux porteurs de projets ou aux entreprises déjà installées mais demandeuses de foncier toutes les qualités requises : proximité de l'autoroute, haut-débit… Des créations d'emplois sont bien entendu à la clé de ce nouvel équipement !

8 octobre

Inauguration de l'unité de sciage de l'entreprise Marchand

L'entreprise Marchand à Gouloux dans le Morvan s'est dotée d'une nouvelle unité de sciage pour la production de pieds de sapins de Noël en forme de bûches.

Cette nouvelle installation, dans un bâtiment de 2.000 m² construit sur un terrain de deux hectares permet la production de 20.000 pieds par jour, entre septembre et décembre, soit à la haute saison.

12 octobre

Rencontre avec le nouveau Président de l'Université de Bourgogne

Alain Bonnin, Président de l'université fédérale de Bourgogne - Franche-Comté depuis juillet dernier s'est déplacé dans la Nièvre quelques semaines seulement après la rentrée scolaire.

Il y a notamment rencontré Patrice Joly et Colette Mongiat, Vice-Présidente déléguée à l'éducation et à l'enseignement supérieur, Didier Boulaud, Président de l'ADN et Florent Sainte Fare Garnot, Maire de Nevers. Les élus nivernais ont ainsi pu faire connaître au nouveau Président leur souhait de voir les filières d'enseignement supérieur se développer sur notre territoire, alors qu'Alain Bonnin a pour objectif de construire un grand espace fédéral d'enseignement supérieur et de recherche en Bourgogne-Franche-Comté.

16 octobre

Une journée pour éduquer au goût

À l'occasion de la semaine nationale du goût, le Conseil Général a initié dans les cantines de ses collèges une journée départementale dédiée à la viande.

Lors de leur pause déjeuner, les collégiens concernés ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir la viande bovine locale, dans une recette au choix de chaque cuisinier, où saveur et équilibre ont su combler les papilles des jeunes nivernais. Au collège Paul Langevin de Fourchambault, la Vice-Présidente du Conseil Général chargée de l'Éducation, Colette Mongiat, s'est prêtée à ce repas ! Cette opération s'inscrivait dans la démarche plus globale « Manger local c'est génial » visant à favoriser l'approvisionnement des établissements en produits locaux (circuits courts).

16 octobre

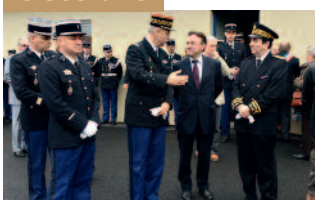

Une nouvelle caserne de gendarmerie à Saint-Pierre-le-Moûtier

Opérationnelle depuis une année, la nouvelle caserne de gendarmerie de Saint-Pierre-le- Moûtier a été inaugurée en présence notamment du Général d'armée Jacques Mignaux, directeur de la gendarmerie nationale française.

Pour le Président du Conseil Général Patrice Joly, présent pour l'occasion, comme pour de nombreux élus nivernais, « la gendarmerie est un service public essentiel à la population locale et cette nouvelle caserne participe à l'attractivité d'un territoire qui se redynamise. »

22 octobre

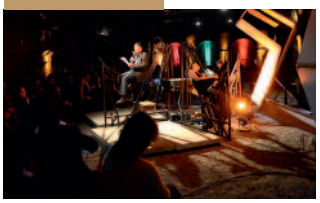

Les acteurs culturels Nivernais rassemblés

Alors que l'année 2013 sera celle de la culture au Conseil Général, celui-ci a souhaité réunir l'ensemble de ses acteurs le 22 octobre dernier dans le cadre approprié des Forges Royales de Guérigny.

L'occasion d'échanger avec les associations, les compagnies, les structures du département pour la valorisation de leurs actions, de nos pratiques artistiques, mais aussi des territoires. Les élus ont confirmé le soutien du Conseil Général dans la mise en œuvre de leurs projets culturels.

23 octobre

De la sécurité routière

L'Institut National de Sécurité Routière et Recherches - INSERR, seul organisme national de formation spécifiquement dédié à la Sécurité Routière et basé à Nevers, a reçu la visite de Patrice JOLY et Colette MONGIAT.

Un rendez-vous qui avait pour objectif la présentation des activités et des missions de l'institut ainsi qu'une découverte des locaux. L'occasion aussi pour le Président du Conseil Général de rencontrer les stagiaires inspecteurs du permis de conduire actuellement en formation initiale dans la Nièvre.

23 octobre

Pour tout connaître de la Nièvre… vue du ciel !

Publication inédite, le hors-série du Journal du Centre dédié aux sites et châteaux nivernais, « La Nièvre remarquable », a paru le 26 octobre dernier.

Ce magazine invite les lecteurs à une véritable découverte du département, sous l'angle historique et patrimonial. Mais au-delà de ce catalogue des richesses nivernaises, le photographe, au cours de ses vols aériens, s'est aussi arrêté sur les grandes villes ou les sites uniques. À découvrir de toute urgence !

Revoir

8 novembre

A la rencontre du canton de Châtillon-en-Bazois

Accompagné et guidé par Bernard Martin, Conseiller général du canton de Châtillon-en-Bazois, le Président Patrice Joly a pu redécouvrir les différents équipements et activités présents sur ce territoire et notamment dans le domaine social : l'Ephad à Achun, la maison médicale à Châtillon ou encore la future maison des générations…

De beaux exemples de capacité d'innovation et de dynamisme du canton dont le bel avenir ne fait aucun doute !

9 novembre

La Charité-sur-Loire : ville du bois

Les acteurs de la filière bois étaient réunis en table ronde à La Charité sur Loire le 9 novembre dernier.

Autour des entrepreneurs, nombreux sur le site, les élus locaux, départementaux et régionaux ont apporté leur soutien et fait connaître leur volonté de développer l'emploi induit par la filière. 400 sont actuellement présents sur le site, ils pourraient être au moins 700. Les acteurs de la filière ont d'ailleurs émis le souhait que des formations adaptées au besoin puissent voir le jour, créant ainsi un véritable vivier.

9 novembre

Les maires nivernais en assemblée

Réunis au visio-center du Circuit de Magny-Cours, près de 180 élus Nivernais ont répondu à l'invitation de Daniel Barbier, Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre.

Pour son assemblée générale, l'association avait choisi de débattre notamment de la situation économique locale, de la nécessité de faire travailler les petites et moyennes entreprises nivernaises pour maintenir l'emploi. Les élus ont également pu découvrir le nouveau service du Conseil Général spécialement créé pour eux : Nièvre Ingénierie. Ce Service d'Ingénierie et d'Assistance aux Collectivités leur a été présenté par Patrice Joly accompagné des deux nouveaux responsables .

12 novembre

Michel Sapin dans la capitale morvandelle

Le ministre du Travail, Michel Sapin, a choisi Château-Chinon pour signer les premiers contrats d'emploi d'avenir en zones rurales.

Destinés aux 16-25 ans, peu ou pas qualifiés, ces emplois vont être créés principalement par les collectivités territoriales, les associations et autres structures à but non lucratif. Financés à hauteur de 75% du SMIC pendant trois ans par l'État, ces emplois devraient être au nombre de 380 pour le seul département de la Nièvre. Michel Sapin, lui, en a déjà parrainé 7 !

19 novembre

"Les mots des départements"

A l'occasion de sa dernière session départementale, le Conseil Général a convié ses partenaires à une rencontre débat autour d'une étude menée par le sociologue Denis Muzet sur "Les mots des départements".

Organisée au tout nouveau centre socio-culturel de la Grande Pâture à Nevers et en présence de Florent Sainte Fare Garnot, Maire de Nevers, cette matinée a permis de mieux appréhender la vision qu'ont les habitants de leur département et surtout l'attachement qu'ils lui portent. La rencontre s'est poursuivie par un état des lieux des interventions du Conseil Général en matière de développement durable et par la discussion autour des orientations budgétaires 2013.

20 novembre

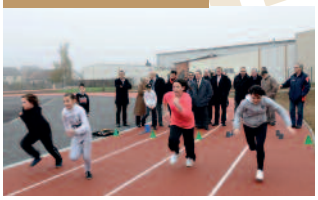

Nouveau plateau sportif pour les Vauzelliens

Le collège Henri Wallon de Varennes-Vauzelles dispose depuis peu d'un tout nouveau plateau sportif.

Un investissement entièrement financé par le Conseil Général qui devrait ravir à la fois les jeunes collégiens mais aussi les associations locales, à qui l'équipement sera dédié en dehors des horaires d'ouverture de l'établissement. Pratiques de la course à pied, du saut en hauteur, du basket-ball et du handball sont au menu de ce nouveau terrain de sport, inauguré le 20 novembre !

Revoir

mai octobre

Journées Estime de soi et Semaines du Bien-être 2012

En mai et octobre derniers les communes d'Alluy, Château-Chinon, Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert, ont été le théâtre d'actions d'information sur la prévention et la santé organisées par le Conseil Général de la Nièvre et dont la mise en œuvre était confiée au collectif Partage Écoute Partenaires Santé (PEPS). Retour sur ces deux événements qui ont reçu un excellent accueil des populations locales invitées, qui amène à envisager leur reconduction au cours de l'année 2013.

Journées Estime de Soi (22 mai au 6 juin)
Faire preuve d'estime de soi c'est avant tout aimer qui l'on est et être persuadé que l'on mérite les bonnes choses de la vie autant que les autres. Lorsqu'il accomplit une chose qu'il pense valable, tout être humain ressent une valorisation mais lorsqu'il évalue ses actions comme étant en opposition à ses valeurs, il réagit comme « baissant dans son estime ». À noter que faire preuve d'estime de soi c'est aussi rejeter les idées comme « nous sommes tous des victimes réduites à subir tout ce qui nous arrive » ou « nous sommes incompétents, pas à la hauteur ».

Semaines du Bien-être (1er au 13 octobre)
Elles avaient pour vocation de permettre le mixage des populations avec un souci d'adhésion des personnes en difficulté, isolées, désocialisées. En s'appuyant sur différents supports, il s'agissait de faire partager aux participants un certain nombre de valeurs telles que la citoyenneté, la solidarité, la fraternité mais aussi de favoriser l'estime de soi, la confiance. Ce programme avait par ailleurs pour objectif de donner envie à certains de s'inscrire à des activités proposées sur leur territoire, notamment dans les Centres Sociaux, voire de les inciter à reprendre un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

PEP'S :
Le Collectif local du Pays Nivernais Morvan vise à encourager une citoyenneté active, où les individus deviennent acteurs du développement de leur territoire et contribuent à lutter contre toute forme d'exclusion.

Membres du réseau :
. les Centres Sociaux des cantons de Château-Chinon, Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert
. le Réseau Coordination Santé Nivernais Morvan,
. l'École de la 2ème Chance de Cosne sur Loire,
. le CFPPA du Morvan,
. la Mission Locale,
. la Mutualité Sociale Agricole,
. le Conseil Général.

Les personnes présentes ont pu participer à différents ateliers et tables rondes comme :
. Jeu de piste « Voyage autour de la santé »
. Économie d'énergie mode d'emploi
. Alcool, les vraies/fausses bonnes réponses
. Bien dans sa peau-bien et dans sa tête ou apprendre à prendre soin de sa peau
. La jalousie chez le jeune enfant
. Le burn-out : stress au travail et au quotidien .

Plus d'informations :

Centre Social de Châtillon-en-Bazois
03.86.78.14.89
Centre Social de Moulins-Engilbert
03.86.84.20.94
Centre Social de Château-Chinon
09.50.90.37.72
Réseau Coordination Santé Nivernais Morvan
www.rcsnm.fr
Association Alcool assistance Nièvre
www.alcoolassistance.net

Fêter la Nièvre !

Découvrez ou redécouvrez la Nièvre à l'occasion des fêtes : des sapins du Morvan aux produits du terroir, des lieux insolites aux objets de rêve, la Nièvre est à elle seule un grand magasin où les sapins sont majestueux et les mets savoureux. Suivez notre guide !

Tendances

Cultures

Ils sont auteurs, illustrateurs, chanteurs, photographes et … Nivernais ! Petite selection dans la pléïade de leurs productions…

LIVRES

« Nevers, d'hier à aujourd'hui »
de Marie-Astrid Barat, Éditions Alan Sutton
Regards croisés entre documents d'archives et photographies contemporaines sur Nevers. - 22 €

« Les Moulins du Morvan »
de Philippe Berte Langereau, Éditions Alan Sutton
Voyage de moulin en moulin à travers le Morvan. - 21 €

« Le Morvan »
de Philippe Berte Langereau, Éditions Alan Sutton
Un grand travail de collectage de souvenirs, témoignages, clichés anciens pour faire vivre un territoire riche de son histoire. - 23,30 €

« Les Moulins de la Nièvre »
de Philippe Landry, Éditions Alan Sutton
Un tour des moulins nivernais à découvrir pour comprendre leur histoire. - 21 €

« Les Nourrices »
de Noëlle Renault, Éditions Alan Sutton
Un bel hommage aux femmes qui se sont souvent sacrifiées pour devenir nourrices. - 22 €

« Vivre et construire en Morvan »
de Marie-Aimée Latournerie, Éditions de l'Armançon
Découvrir l'évolution du Morvan à travers ses constructions de vie. - 26,50 €

« Châteaux en terres bourguignonnes »
de Françoise Vignier, Éditions de l'Escargot Savant
Près de 50 châteaux décrits dans un vrai guide de terrain. - 30 €

« Berceuse pour un crime »
de Michel Benoît, Éditions Rue des Boucheries
Suivez Rougeade, un journaliste dans une enquête qui vous emmènera dans les rues de Nevers… - 10 €

« Airbag »
de Jim Roudier, 102Éditions
Premier roman de Jim… drôle, décalé, et vrai… à lire absolument ! - 10 €

« La Bourgogne en 200 questions »
de Jean-François Bazin, Éditions Alan Sutton
Ou tout savoir sur sa région en s'amusant ! - 15 €

« Manabé Shima »
de Florent Chavouet, Éditions Philippe Picquier
Une île parmi les autres… Manabé Shima au Japon… - 23,30 €

« Le voleur de poules »
de Béatrice Rodriguez, Éditions Autrement Jeunesse
Histoire sans paroles pour lire avant de savoir de lire. A partir de 3 ans. - 12 €

« Malgret à Monaco »
de Christophe Alvès, Éditions Robert Laffont
BD à lire pour attendre la prochaine sortie du dernier ouvrage de C. Alvès en 2013 ! - 13,95 €

« Going USA 1962, la prisonnière du France »
d'An Suzuki, Juste pour Lire Éditions
Qui est la prisonnière du France ? Une mystérieuse passagère embarquée lors de la traversée Paris - New York en décembre 1962… - 18 €

Dans les points presse, les librairies

« La Nièvre remarquable »
Numéro Hors Série Journal du Centre
Un numéro exceptionnel édité par le Journal du Centre pour redécouvrir la Nièvre à travers ses châteaux vus du ciel. - 7,50 €

« Vivre en Morvan »
par le magazine associatif Vents du Morvan, Editions Le Groupement de liaison des associations culturelles, économiques et environnementales du Morvan. - 30 €
(plus de renseignements à la Maison du Tourisme du Parc du Morvan – 03 86 78 79 57)

MUSIQUE

Thierry Desseux - Villa aux roses
chez Productions Onze - 17,99 €

Joseph d'Anvers - Les jours sauvages
chez Pias - 12,99 €

Da Silva - La Distance
chez Pias - 15,99 €

Pangora - Unleash the kraken *(sortie samedi 08/12)*
chez Roy Yoan - 6,99 €

Nièvre Magazine remercie les librairies Le Cyprès et Jean de la Lune ainsi que le magasin Chapitre de Nevers pour l'aide à la réalisation de cette page. Il remercie également l'ensemble des entreprises, des producteurs, des artisans qui ont accepté de figurer dans ce dossier. Mais aussi les boutiques « Secrets de paysans », « l'Epicerie » et « Intercaves ».

Tendances

Traditions

Les sapins de Noël

Depuis plusieurs années, un sapin du Morvan est choisi puis soigneusement emballé et transporté. Il est délicatement décoré pour symboliser l'esprit de Noël dans le plus prestigieux des hôtels de la République : l'Élysée. Il est fourni par l'association française du sapin de Noël naturel.
Le Morvan constitue la première réserve de sapin de Noël de France et alimente chaque année le marché de plus d'un million d'arbres. Une entreprise s'est même spécialisée et fournit des pieds de maintien pour les sapins entièrement recyclables puisqu'il s'agit de demi-bûches percées. En pleine expansion, l'entreprise Marchand s'est dotée récemment d'une nouvelle unité de sciage pour répondre à la demande.

« Morvan Terroirs » ou le goût retrouvé des traditions d'antan.

L'association « Morvan Terroirs » rassemble sur le territoire du Parc Naturel Régional du Morvan (PNR Morvan) des producteurs fermiers, des artisans de bouche et des restaurateurs avec comme objectif premier, de promouvoir le Morvan à travers ses produits et savoir-faire. Morvan Terroirs a pris racine sur une autre association, l'Association des Éleveurs du PNR Morvan. Celle-ci a fédéré éleveurs et producteurs fermiers disposant de la marque « Produit du PNR Morvan » autour de projets de commercialisation collective en vente directe. «Morvan Terroirs» regroupe 20 entreprises adhérentes, 18 producteurs fermiers / artisans de bouche et 2 restaurateurs.

Les types de produits labellisés :

- Viande bovine et produits transformés
- Viande en caissette
- Frênette et produits régionaux
- Jus de pomme, cidre et vinaigre
- Miel et pains d'épices
- Fromage et produits laitiers
- Escargots
- Légumes, plants légumiers, plantes infuses, œufs
- Truite

MORVAN TERROIRS
Maison du Parc
58230 ST-BRISSON
Tél : 03.86.78.73.51 - Fax : 03.86.78.74.22
E-Mail : morvan.terroirs@gmail.com
www.morvan-terroirs.fr

Pour savoir où trouver les producteurs et leurs produits, pour connaître les boutiques partenaires, rendez-vous sur www.morvan-terroirs.fr, une carte interactive vous permettra de trouver « toutes les bonnes adresses pour découvrir les saveurs du terroir du Parc Naturel Régional du Morvan des fruits aux viandes en passant par les produits laitiers, vins, miel... ».

La tradition des marchés de Noël

Le mois de décembre est traditionnellement synonyme pour tous, petits et grands, de féérie des fêtes de fin d'année. Que vous soyez nivernais ou en vacances dans le département, partez à la découverte des marchés de noël nivernais.

Les premières traces des marchés de Noël remontent au XIV^{ème} siècle en Allemagne ou en Alsace, sous l'appellation « Marché de Saint Nicolas ». Celui de Strasbourg date de 1570, Nuremberg (Allemagne) de 1628. Un important renouveau, considéré comme commercial, a eu lieu au milieu des années 1990. De nombreuses villes en Europe ont instauré leur propre marché de Noël avec des chalets et parfois des attractions (patinoire éphémère, grande roue, etc...). La Nièvre participe de cette tradition ! Organisé en général par la municipalité ou les associations de commerçants pendant le dernier mois de l'année, le « marché de Noël » est un lieu public extérieur, souvent une place ou quelques rues dans une ville, où est mis en avant tout ce qui touche à la fête de Noël. On y trouve des petites échoppes avec articles pour préparer votre fête de Noël, des produits régionaux ou artisanaux, des petits cadeaux mais aussi de quoi se restaurer (traditionnellement vin chaud, gâteaux). Ce marché typique s'accompagne d'une décoration très soignée avec de nombreuses illuminations et différentes animations comme les spectacles de rue, musiques de Noël en ambiance sonore, etc ...

Sont répertoriés à notre calendrier 2012 (liste non exhaustive) :

- **Samedi 15 Décembre**
  Cosne-Cours-sur-Loire - La Charité sur Loire - Lormes
  Moulins-Engilbert - Montreuillon - Marigny sur Yonne (du 15 au 22)
- **Dimanche 16 Décembre**
  Alluy - Cosne-Cours-sur-Loire - La Charité sur Loire
  St Honoré les Bains - Montigny-aux-Amognes - Tannay
- **Samedi 22 décembre**
  Château-Chinon (Corrida de Noël) - Dampierre sous Bouhy
- **Dimanche 23 décembre**
  Montigny aux Amognes - Ouroux en Morvan (Marché de Noël)

La Nièvre et le Conseil Général présents au marché de Noël de la Gare de Lyon à Paris :

Du 29 novembre au 31 décembre 2012, de 10h à 20h, le parvis de la gare de Lyon est le théâtre des traditionnels marchés de Noël organisés par la Ville de Paris via son partenaire CODECOM et accueille cette année le chalet de la Nièvre. Animé par Sadya Beurrier (Cf p19 du Magazine de mai 2012) il présente un large éventail des productions et vins du terroir nivernais.

Fêter la Nièvre !

Tendances

Saveurs

La Nièvre recèle de nombreux trésors, parmi lesquels cinq différents vignobles… à déguster avec modération !
Celui de Pouilly-sur-Loire (AOC depuis 1937) sur la rive droite de la Loire. Plus au nord, celui des Coteaux du Giennois rouge ou rosé (pinot noir et Gamay) et blanc (Sauvignon), AOC depuis 1998.
À l'Est de La Charité sur Loire, ses coteaux produisent un vin fruité rouge (pinot noir) ou blanc (chardonnay).
Proche de l'Allier, le vin de Riousse peut être rouge (pinot noir et gamay), blanc (chardonnay), gris ou encore rosé.
Enfin, dans les terres nivernaises, le Tannay ressemble plus aux vins des Pays de la Loire.
On en compte du rouge (pinot), du blanc (chardonnay) ou encore du rosé.

1. Pouilly Fumé : *la bouteille de vin blanc AOC Pouilly Fumé millésime 2010 « les Moulins à Vents » : 8.50€ - Caves de Pouilly - 39 avenue Tuilerie Les Moulins à Vent - POUILLY-SUR-LOIRE. Tél : 03 86 39 10 99.* **2-3. Côteaux du Giennois :** *1 bouteille de 75 cl rouge fût de chêne millésime 2011 : 6 € - Domaines des athénées, LEGTA de Cosne sur Loire - 66 rue Jean Monnet - COSNE-COURS-SUR-LOIRE - Tél : 03 86 26 99 84.* **4-5. Côteaux du Giennois :** *Différents choix : rouge, rosée, blanc. Cave coopérative de Pouilly-sur-Loire - Les Moulins à Vent - 39 avenue de la Tuilerie - POUILLY-SUR-LOIRE.* **6. Pinot Beurrot - Côtes de La Charité :** *La bouteille de 75cl - Pinot Beurrot ou Pinot gris - 2010 "Les Montées de Saint Lay" : 7,50 € - Domaine Serge Dagueneau et Filles - POUILLY-SUR-LOIRE - Tél : 03 86 39 11 18.* **7. Côteaux de Tannay :** *la bouteille de 75 cl CHARDONNAY 2010 - Cuvée Elevée en Fût de Chêne : 8,90 € - Les caves tannaysiennes : 11 rue d'enfer - TANNAY - Tél : 03 86 29 31 59.* **8. La Rosée des Bertranges :** *vin aperitif, la bouteille de 75 cl Rosé millésime 2011 : 10.80€ - 310 Chemin de la Fontaine de la Vache - RAVEAU - Tél : 03 86 70 13 96.* **9. Bière des Bertranges :** *La brasserie artisanale des Bertranges propose 5 bières artisanales : la Bertranges Blanche (un bière florale), la Bertranges Blonde (robuste), la Bertranges Ambrée (épicée), la Bertranges Brune (spéciale) et la Stout des Bertranges (de type Irlandaise). Brasserie Artisanale des Bertranges Lieu dit Vingeux - SAINT-AUBIN-LES-FORGES.* **10. La rur'ale des Bertranges :** *une bonne blonde nivernaise artisanale, proposée par un diplômé de l'institut National de la Recherche Agronomique - Spéciale « Noël » au délicat arôme de réglisse. - Vincent Robiche - Route des champs de Pierres - PARIGNY-LES-VAUX (Pinay) - Tél. 06 50 66 70 01.*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

Tendances

Gourmandises

1

2

3

4

1. Nougatine : *bonbon de sucre cuit aux amandes, enrobé de glace royale et colorée. 18 € la boîte de 185 gr.* **& 2. Négus :** *caramel mou au chocolat enrobé dans un sucre cuit. 22 € la boîte de 250 gr. Disponibles « AU NÉGUS » - 96, rue François Mitterrand - NEVERS - Tél. : 03 86 61 06 85.* **3. Pavé de la Route Bleue :** *praliné noisettes entre plusieurs couches de nougatine et enrobé d'une couverture bleue. 9,80 € le sachet de 200 gr.* **& 4. Craquant du Val de Loire :** *biscuit aux noisettes et aux amandes distingué « Meilleur biscuit de France » en 2002. 4,90 € le sachet de 200 gr. Disponible auprès de la biscuiterie confiserie chocolaterie « Les craquants du Val de Loire » - ZA Les Bardebouts - POUILLY SUR LOIRE - Tél. : 03 86 39 09 67.*

1
2
3
4
5
6
7
8

Assiette de fromages composée de : 1. *Fromage de vache au lait cru : 2.40 € pièce - Michel Berthier les Feuillets - AVRIL-SUR-LOIRE. - Tél : 03 86 25 00 32.* **2.** *Crottin de Chavignol Chèvrerie des Brosses La Grande Brosse - DONZY - Tél : 03 86 26 29 02.* **3.** *Fromage de vache bio « Val d'Osseux » frais sec ou affiné : 2.70 € pièce - Osseux - ROUY - Tél : 03 86 60 20 63.* **4.** *Fromage de vache de la ferme de Neuftables.* **& 5.** *Fromage de vache « Le Nivernais au cœur fondant» : 2,90 € pièce en vente au Domaine de Neuftables - LUTENAY-UXELOUP - Tél. : 03 86 58 13 26.* **6. Plats cuisinés et terrines à base d'escargots :** *nés et élevés dans la Nièvre. À partir de 3,50 €. Produits disponibles auprès de « La marmite du père Jean » - rue du Pont - LUZY - Tél. : 03 86 50 79 46.* **7. Foie Gras de canard entier mi-cuit :** *produit issu de canard élevé en liberté dans la Nièvre, nourri de céréales et gavé au maïs. 14,66 € les 100 gr. Fabriqué par Frédéric Coudray et disponible à La Bretonnière - DONZY - Tél. : 03 86 39 47 65.* **8. Charoliette :** *spécialité charcutière nivernaise à base de boeuf charolais. 6,50 € la verrine de 200 gr. 14 points de vente ou de dégustation. Disponible notamment chez Frédéric DEBACKER - Le bourg - DIENNES AUBIGNY - Tél. : 03 86 50 05 09.*

Fêter la Nièvre !

Ce dossier présente une sélection d'objets, de produits ou de moments à offrir, à déguster, à partager pour les fêtes. Il ne saurait être exhaustif : la Nièvre recèle de très nombreux trésors que ce guide souhaite vous inviter à découvrir.

Voici quelques chemins qui vous permettront de les trouver :
- les artisans nivernais : www.artisanatbourgogne.fr
- les produits du Morvan : www.morvan-terroirs.fr
- les séjours détente et d'exception : www.nievre-tourisme.com
- les gourmandises : www.escalegourmandeennievre.com

Vos remarques et suggestions en nous écrivant à : magazine@cg58.fr

Tendances

Détente

La recette de Jean-Luc MILLET, Toque nivernaise

« Pigeon nivernais farci au foie gras de Donzy »

Liste des ingrédients (pour 2 personnes)

- 1 pigeon de 750 gr (en provenance de chez Jacques LELU, éleveur à Saint-Quentin-sur-Nohain)
- Farce fine :

250 gr de blancs de poulet
150 gr de crème liquide
2 blancs d'œuf
100 gr de foie gras cru
1 carotte, 1 oignon
Sel, poivre

Désosser le pigeon (le faire faire par le boucher) et récupérer la carcasse pour faire le jus. Mixer les ingrédients de la farce fine, dans l'ordre.
Etaler du film alimentaire sur le plan de travail. Déposer le pigeon, la farce fine, ajouter le foie gras au milieu, refermer et rouler le film. Cuire à la vapeur 20 minutes (à cœur à 160 degrés). Après refroidissement, conserver au réfrigérateur un à deux jours.
Sortir le pigeon et le faire revenir au beurre. Le déposer sur une plaque et cuire au four 30 minutes à 180 degrés.
Pour la sauce, enlever le gras du faitout, y ajouter la carcasse. Faire revenir celle-ci avec un oignon et une carotte ciselés et mouiller à hauteur.
Sortir le pigeon, le trancher et servir bien chaud avec le jus.

Bien-être

Cave à sel
Découvrez un cadre étonnant et unique dans la cave de sel, et respirez l'air pur en profitant d'un soin d'halothérapie (inhalation de l'air salin) naturellement gorgé d'oligo-éléments, de sels minéraux et d'ions négatifs. Profitez des bienfaits sur les voies respiratoires et les troubles liés à la fatigue et au stress. Les effets sont immédiats, retour au calme, maîtrise des émotions et bien-être assurés !
Philippe à SAINT LAURENT DE L'ABBAYE
Tél : 06 30 39 23 39 ou 03 86 26 16 95 - www.relaxsel.fr

Soins traditionnels Ayurvéda
Prenez le temps pour un soin bien-être sur le thème de l'Ayurvéda, médecine traditionnelle indienne, grâce à une grande diversité de soins traditionnels.
Tarif : 28 à 128 €
Centre Yoga et Ayurvéda à COULANGES LES NEVERS
Tél : 09 81 93 06 48 - http://cya58.free.fr

Hébergements insolites

Respirez, vous êtes en Nièvre !
L'endroit idéal pour se ressourcer
loin des agitations de la ville…

Moulin à Courcelles
Venez profiter d'une maison de caractère aménagée dans un ancien moulin du XVII[ème] siècle entièrement rénové.
Tarif : 175 € pour 8 à 10 personnes pour un week-end
GILLES Philippe à COURCELLES - Tél : 03 86 29 14 46
www.moulin-chaumont.com

Château Le Sallay (Manoir de Theuran) à Saincaize
Ancienne résidence d'été des ducs de Nevers, ce charmant château Renaissance a été entièrement restauré. Situé dans un parc magnifique entouré d'une campagne, vous serez charmés par les chambres illustrant les principaux styles des Arts Décoratifs.
Tarif : à partir de 98 € la chambre pour deux personnes
CASTAGNÉ Odile à SAINCAIZE MEAUCE - Tél : 03 86 61 10 10
www.lesallay.com

Gîtes en bois au port de Decize
Un air d'Oléron à Decize ! C'est possible grâce à l'architecte Marc Perrin qui est le créateur de ces gîtes à ossatures bois ! Détente assurée au bord de l'eau !
Tarif : 180 € pour 4 personnes pour un week-end
Port de Decize à DECIZE - Tél : 03 73 15 00 00
www.port-decize.fr

Couvent au Canal du Nivernais
Cet ancien couvent, situé en bord du Canal du Nivernais, est reconverti en chambres d'hôtes labellisés Gîtes de France 4 épis vous accueille dans sa bâtisse restaurée.
Tarif : 70 € pour deux personnes par nuit avec petit-déjeuner
LAPORTE Ginette à CHATILLON EN BAZOIS - Tél : 06 19 07 86 47
www.lecouventenbazois.com

Cabanes sur pilotis
Au sud du Parc Naturel Régional du Morvan se trouve le Château d'Ettevaux où Félicie et Charlie vous accueillent dans une cabane sur pilotis uniquement accessible par embarcation réalisée en éco-conception au milieu de leur étang privé.
Tarif : 120 € la nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner
DE GALEMBERT Charly et Félicie à POIL - Tél : 03 86 30 16 41
www.cabanes-lacustres.fr

Spa - Hôtels détentes

Le Spa thermal de Saint-Honoré-les-Bains
Au coeur du Parc Naturel du Morvan, le Spa thermal de Saint-Honoré ouvre ses élégantes baies 1900 ornées de beaux émaux chatoyants sur un parc aux arbres centenaires. Un espace détente et bien-être complète les bienfaits des soins apaisants.
Hôtel Spa Thermal de SAINT-HONORE-LES-BAINS
Tél : 03 86 30 73 27 - www.chainethermale.fr
ou www.compagniedesspas.fr destination Saint-Honoré-Les-Bains

Restaurants

Jean-Michel COURON
Installé dans un ancien cloître du XIV[ème] siècle, Jean-Michel et Marie-Hélène COURON vous accueillent dans leur restaurant, seul établissement nivernais étoilé au Guide Michelin. Ils servent une cuisine raffinée en jouant subtilement avec les épices…
Tarif : 23, 35 et 56 € (menus) et entre 60 à 79 € (carte)
Jean-Michel COURON à NEVERS - Tél : 03 86 61 19 28
www.jm-couron.com

Les Toques Nivernaises
Professionnels de la cuisine, ces chefs cuisiniers veulent partager avec vous le meilleur de la cuisine nivernaise…
Cette appellation regroupe le fleuron de la gastronomie nivernaise à travers différents restaurants de renom du département.
www.les-toques-nivernaises.com

Design

Artisans, sculpteurs ou même industriels, leurs produits d'exception sont de véritables bijoux à offrir, à s'offrir ou à rêver.

1

1. & 2. Entre tradition et modernité : Faïencerie Georges

Carole Georges et Jean-François Dumont ont repris l'entreprise familiale il y a presque 3 ans et insuflent un vent de fraîcheur sur l'artisanat neversois. Perpétuant le savoir-faire d'une faïencerie jeune d'un siècle de tradition, ils ont su l'ouvrir à de nouveaux motifs plus contemporains et la déplacer du musée à la galerie d'art. Ultime luxe, vous pouvez venir avec vos motifs qu'ils réalisent sur les pièces de votre choix.

1. Coupelles, 9 cm, motifs papillons, 20€ ;
2. Vase "Carpes", 35 cm x 22 cm, 390 €
Faïencerie Georges - 11 Avenue Colbert
Tél : 03 86 61 09 12 - www.faienceriegeorges.com

Pour un cadeau plus classique, il faut signaler les grandes maisons de traditions de Nevers au savoir ancestral :
Faïence d'art, Gérard Montagnon : *10 rue de la porte du Croux - Tél : 03 86 71 96 90 - www.faience-montagnon.fr*
Faïencerie d'Art de Nevers, François Bernard : *88 bis avenue Colbert ou 1 rue Sabatier - Tél : 03 86 61 19 25 - www.fayencerie-dart-de-nevers.com*
Faïence Bleue, Laëtitia Moreau : *22 rue du 14 Juillet - Tél : 03 86 59 07 65*

3. LOOK 675

L'entreprise nivernaise spécialisée dans la conception et fabrication de vélos et d'accessoires pour cycles fait rêver amateurs et professionnels de la petite reine. Son expérience et son savoir-faire incomparable s'incarne dans le LOOK 675, dernier né qui s'impose déjà comme merveille technique. *Disponible chez les revendeurs agréés LOOK à partir de 3 699 € TTC. Modèle présenté : 5689€ TTC (roues Mavic Cosmic SLE /groupe Shimano Ultégra Di2). Plus d'info : www.lookcycle.com*

2

3

4. A la tapisserie

Xavier Warnant fonde *À la tapisserie* en 2001 après 17 années de métier au sein de la prestigieuse Comédie Française. Son atelier propose restauration de fauteuil de styles dans la tradition de son époque mais aussi des créations contemporaines.
A la tapisserie - Showroom 9 rue de l'Oratoire - Nevers
Tél : 03 86 97 87 94 - www.alatapisserie.fr

4

5

5. Design made in Nièvre

Ingrid Michel et Frédéric Pain sont sculpteurs. Formés à la prestigieuse prestigieuse École Boulle, ils créent Binôme, un étonnant studio de design contemporain. Leur travail révèle la beauté du bois en le travaillant avec de nouveaux matériaux comme la résine, comme avec cet ensemble de table et fauteuil.
Table et fauteuil, bois et résine, prix sur demande.
Binôme - Saint-Pierre-le-Moûtier
www.binomedesign.com

6

6. Parapluies Guy de Jean

Monsieur et Madame Guy de Jean sont installés à Donzy depuis 1990. De nouvelles techniques, de nouvelles idées, le choix des tissus, des poignées, le savoir-faire et le style propre à Guy de Jean, assurent un développement grandissant et une notoriété reconnue des plus grands noms comme Chantal Thomass ou Jean-Paul Gaultier.
Les collections, toujours originales et créatives, sont toutes signées d'un trait d'élégance et de sobriété comme le montre ce modèle de chez Chantal Thomass !
À partir de 30,90€, modèle présenté 94,90 €
www.guy-de-jean-byvivadia.com

Préserver

Les travaux d'isolation des façades des collèges, comme ici aux Courlis à Nevers, participent des économies d'énergie.

Pour l'avenir de notre territoire, une nouvelle politique Énergie et Climat.

Penser l'avenir de la Planète et laisser à nos enfants et aux générations futures un environnement de vie sain : de grands objectifs qui nous ont tous conduits ces dernières années à réfléchir et à repenser nos habitudes quotidiennes, en triant nos déchets par exemple ou en maîtrisant nos dépenses d'énergie.

Les collectivités territoriales, elles aussi, suivent ce chemin et veulent aujourd'hui être exemplaires. C'est le cas notamment du Conseil Général de la Nièvre qui a voté le 12 décembre 2011 la mise en œuvre de son Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Derrière cette appellation se cache la volonté des élus départementaux, dans le cadre des lois du Grenelle 1 et 2, de faire le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) au sein de la collectivité mais aussi d'établir un véritable plan d'actions pour réduire celles-ci.

Cette démarche, qui porte principalement sur le patrimoine bâti du Conseil Général et sur le fonctionnement de ses services est conjointe à la stratégie départementale mise en œuvre depuis 2010 et qui s'intitule Nièvre 2021. De cette vision à long terme de ce que sera notre territoire, il ressort la nécessaire réalisation d'un diagnostic : quelles activités quotidiennes émettent quelles quantités de GES ? Avec l'augmentation des tarifs liés à l'énergie, au carburant, comment fonctionner différemment ? Comment adopter de nouvelles habitudes de déplacement, de travail pour réduire cette facture énergétique ?

Des exemples concrets

Le Conseil Général propriétaire de trente collèges sur le département, peut aisément poursuivre sa campagne de travaux visant à réduire ces dépenses énergétiques : isoler les façades en est un exemple, réaliser des chaufferies bois pour alimenter plusieurs bâtiments en est un autre.

D'ici quelques mois , le Conseil Général devra adopter son plan d'actions. De grandes orientations sur des actions déjà existantes mais aussi des propositions nouvelles en sortiront. Des objectifs nationaux et internationaux nous sont fixés : notamment diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Un beau défi à relever !

D'autres collectivités nivernaises ont élaboré un PCET : l'Agglomération de Nevers, le Parc Naturel Régional du Morvan, le Pays Bourgogne Nivernaise ainsi que le Pays Puisaye Forterre. L'Agglomération de Nevers a par ailleurs en projet la réalisation d'un important réseau de chaleur qui alimenterait une partie de son territoire.

Au jardin aussi, elle est
toute petite
ma poubelle !
toute petite ma poubelle !
je composte
Je composte les restes de repas, les déchets de jardin, les feuilles mortes, les tontes de pelouse et j'utilise cet engrais naturel.
Au supermarché aussi, elle est
toute petite
ma poubelle !
toute petite ma poubelle !
j'achète
J'achète des produits à la coupe, en format familial, en éco-recharges et j'utilise un sac cabas pour porter les courses.
Nièvre
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE
Au collège aussi, elle est
toute petite
ma poubelle !
toute petite ma poubelle !
je trie
Au bureau aussi, elle est
toute petite
ma poubelle !
toute petite ma poubelle !
je réutilise
Je réutilise les bouteilles d'eau, les tasses à café, le papier de brouillon, je privilégie les cartouches d'encre et les piles rechargeables.
Nièvre
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE

toute petite
ma poubelle !

toutepetitemapoubelle.fr : un nouveau guide pour réduire efficacement ses déchets

En juin 2010, dans le cadre du projet de développement "Nièvre 2021" via son axe 1 "La Nièvre naturellement attractive" et de l'un des chantier retenu "Préservation et valorisation de nos entités et de nos ressources naturelles", le Conseil Général de la Nièvre s'est engagé auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à mettre en œuvre un Plan Départemental de Prévention de Déchets, qui a retenu comme première priorité la réduction des déchets, qui constitue d'ailleurs une priorité à la suite du Grenelle de l'Environnement. Dans la Nièvre, éviter la production des déchets est un préalable au mode de traitement même des déchets.

Pourquoi prévenir ?

Les changements dans nos modes de consommation (portions individuelles, blisters, plats cuisinés …) nous conduisent à produire toujours plus de déchets : entre 2004 et 2008, un nivernais a augmenté sa production de déchets de près de 45 kg pour atteindre 530 kilos (jetés en poubelle ou en déchèterie).

Limiter notre production de déchets, c'est réduire la consommation de ressources non renouvelables, limiter les rejets de gaz à effet de serre. Au niveau local, c'est aussi la possibilité d'avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement et surtout de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, traitement…).

Nous sommes tous concernés : fabricants, distributeurs, consommateurs, collectivités, pouvoirs publics. En agissant au quotidien, nous pouvons réduire notre production de déchets en adoptant des gestes simples, en privilégiant les sacs réutilisables, en apposant un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres, en achetant des produits contenant moins d'emballages, en réparant les appareils cassés …

Comment agir ?

Aujourd'hui, les français sont sensibles à la protection de l'environnement et de plus en plus nombreux à adopter de nouveaux réflexes avec des gestes simples :

- mieux acheter, en privilégiant les produits comportant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables, mais aussi en achetant d'occasion ou en louant du matériel ;
- mieux utiliser, en réduisant la quantité de produits utilisés, en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables ;
- moins jeter, en prolongeant la durée de vie des produits, en donnant ou en vendant ce dont on ne se sert plus, en compostant ses déchets organiques.

Un nouveau site à votre service : www.toutepetitemapoubelle.fr

En avril dernier dans le cadre de la semaine du développement durable, la campagne de communication des partenaires nivernais autour de la réduction des déchets intitulée « TOUTE PETITE MA POUBLELLE ! » s'est matérialisée par un affichage dans les abribus, puis par un kit de communication remis à toutes les collectivités, au SIEEEEN, et à la Chambre Régionale des Métiers.

Un nouvel outil est maintenant mis à disposition du grand public : www. toutepetitemapoubelle.fr, lancé à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (17-25 novembre). Ce site internet se veut base de ressources répertoriant autour de gestes de bon sens un certain nombre d'informations pratiques pour vivre au quotidien dans la Nièvre en étant responsable. Les 5 onglets qui constituent le site abordent les thèmes principaux de la réduction des déchets sans oublier les gestes de tri sélectif et les actualités sur ce sujet dans la Nièvre.

Même si le tri, la collecte sélective, ainsi que la valorisation des déchets se développent avec succès, il ne faut pas perdre de vue que le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas !

Développer

Pour le bien-être et la sécurité des jeunes nivernais

« T'as essayé la transport attitude ? »,

un slogan destiné aux jeunes et qui marque la campagne 2012-2013 de sécurité routière lancée par l'ANATEEP*. Depuis la rentrée scolaire, ce sont ainsi de nombreux élèves de 6ème du département qui ont pu bénéficier de cette formation à la fois théorique mais aussi pratique des bonnes habitudes pour la sécurité de tous dans les transports scolaires ».

Que votre chère « petite tête blonde » emprunte chaque jour ou non les transports scolaires affrétés par le Conseil Général de la Nièvre pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée, elle aura droit au moins une fois dans sa scolarité à bénéficier d'une formation à la sécurité routière et plus précisément aux pratiques recommandées en tant qu'usager des transports. Ambiance détendue dans l'une des salles du collège « Jean Rostand » de La Machine, sous l'œil attentif d'un de ses professeurs, du principal Roger BOULIN et d'un représentant du Conseil Général, la classe de 6ème écoute les recommandations de Pierre RIDDE, formateur bénévole à l'ANATEEP et ancien pompier retraité. C'est dire si la sécurité fait partie intégrante de sa vie. De manière ludique et très imagée - puisque la présentation se fait sous forme de bande-dessinée- les collégiens nivernais abordent des questions sérieuses : où se positionner pour attendre son car ? Comment se comporter au moment de monter ? Où poser son sac pour ne pas créer d'obstacles en cas de freinage d'urgence ? Autant de questions qui appellent et suscitent des réactions au sein de la classe et qui permettent au formateur de donner aux élèves les bonnes consignes à respecter.

Cas pratique

Et si le car prenait feu ? Peu probable selon les statistiques, une roue crevée arrive beaucoup plus fréquemment. Alors, comment se comporter et surtout comment évacuer le car ? C'est justement l'objet de la seconde partie de cette formation. Après avoir étudié de façon théorique l'évacuation – les enfants sont représentés par des points bleus et des carrés rouges - et un ordre à respecter suivant où l'on se trouve assis, les collégiens s'exercent « grandeur nature » dans un car spécialement mis à leur disposition. Chronomètre en marche, il ne faut pas dépasser les 30 secondes. Plusieurs essais sont alors nécessaires, pour passer de la théorie à la pratique, mais surtout pour atteindre l'objectif fixé. Pari gagné… Des vies seront peut être sauvées !

***L'ANATEEP** *signifie Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public.*

Sur l'année scolaire 2011-2012, ce sont 10 collèges qui ont organisé cette action à la sécurité routière dans le cadre de leur Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
795 élèves de 6ème en ont bénéficié soit plus d'un tiers des collégiens nivernais.
Globalement, le Conseil Général transporte chaque année près de 11 400 élèves pour un montant de 14 650 000 €.

LA PAROLE À :
Bernard Martin,
Vice-Président du Conseil Général
chargé des infrastructures et de la mobilité

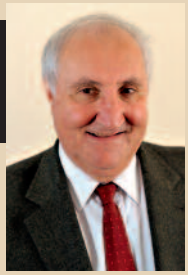

Le Conseil Général transporte chaque année de nombreux élèves. La sécurité est donc une priorité pour vous ?

Le Conseil Général fait une priorité de la sécurité des transports scolaires dans le département. La circulaire du 2 septembre 1984, relative aux mesures de sécurité dans les transports routiers de personnes et aux dispositions particulières aux transports d'enfants, incite les organisateurs de transports à mettre en œuvre une politique appropriée en matière de sécurité des enfants. L'organisation des transports scolaires relève de la responsabilité du Conseil Général ; à ce titre, il veille au respect d'obligations de toutes les parties prenantes.

Chaque année la Nièvre connaît comme bon nombre de régions françaises des intempéries qui empêchent la circulation des cars. Comment procédez-vous dans ce cas précis ? Qui décide de la suspension des transports et qui en a la responsabilité ?

Lorsque les conditions de circulation sont perturbées, le Conseil Général peut prendre la décision de suspendre temporairement les transports scolaires sur tout ou partie du territoire. Afin d'informer au mieux les familles des conditions de circulation, le Conseil Général a mis en place un système d'alerte téléphonique. Les familles sont informées individuellement par appel téléphonique ou par SMS, au numéro prioritaire que les parents ont indiqué sur la fiche d'inscription de leur enfant. Un message préenregistré donne des informations précises sur le secteur concerné par les perturbations et les interruptions de service. En cas d'absence de réponse, l'appel est renouvelé deux fois pour tenter d'obtenir un correspondant. En parallèle de ce système d'alerte vocal, une information est mise automatiquement en ligne sur le site internet de la collectivité. Enfin, un numéro permet aux familles d'obtenir des informations sur la reprise du trafic en appelant le 08 20 23 00 58.
C'est le Président du Conseil Général qui prend la décision de suspendre les transports et qui en porte la responsabilité.

Comment agissez-vous au quotidien pour améliorer les conditions de sécurité ?

Le Conseil Général veille à améliorer au quotidien les conditions de sécurité. Le règlement départemental des transports scolaires précise le cadre et les conditions d'organisation, de financement et de prise en charge des élèves. Il est complété par le règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans les transports scolaires. En effet, les usagers scolaires qui empruntent de façon régulière ou occasionnelle les transports sont tenus de respecter les règles et les principes qui ont pour but d'assurer la sécurité et la tranquillité des usagers. Pour cela, les élèves doivent effectuer leur trajet dans le calme et le respect des autres et du chauffeur. Tout manquement à ces règles met en cause la sécurité de tous. Ainsi, les élèves fautifs pourront faire l'objet de sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion de courte ou longue durée et pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive. Il faut bien comprendre que ces exclusions ne dispensent ni l'élève, ni ses parents de l'obligation de scolarité. Afin d'organiser au mieux la sécurité, des exercices d'évacuation d'autocars sont effectués chaque année. Le Conseil Général valide les points d'arrêts et veille à des temps de trajets raisonnables.

Contacter

En savoir plus : www.cg58.fr

Guide pratique des services du Conseil Général aux nivernais

Le Conseil Général œuvre dans de nombreux domaines comme l'éducation, la santé, le social ou la culture... et s'attache à soutenir le citoyen nivernais dans les actions qu'il entreprend. Ses agents peuvent vous aider dans de nombreux domaines :

Au niveau de votre santé, de la prévention et du social

- Vaccination, Dépistage anonyme et gratuit, Centre de Planification et d'Education Familiale. **Tél. 0.800.58.00.00** *(gratuit depuis un poste fixe)* et Dispensaire anti-tuberculeux, **Tél. 03.86.59.24.14**
- Maison Départementale pour les Personnes Handicapées *(MDPH58)*. **Tél. 03.86.71.05.50**

Pour que la culture et le patrimoine restent accessibles à tous

- Le libre accès aux Archives Départementales. **Tél. 03.86.60.68.30**
- Portail documentaire de la Bibliothèque de la Nièvre et réservations sur **cg58.fr - Rubrique Bibliothèque de la Nièvre**
- Un patrimoine protégé et de nombreux musées à visiter **Pour les musées : 03.86.60.67.05**

Pour l'éducation et la formation des jeunes

- Construction, entretien et équipement des collèges
- Développement de l'enseignement supérieur : l'ISAT, DEUG de droit et BTS spécialisés

Direction de la Jeunesse et de l'Education du Conseil Général. Tél. 03.86.93.00.75

Mais aussi pour vos transports

- Des routes départementales et des agents pour les entretenir
- Des travaux sur les voies navigables du Canal du Nivernais
- Des lignes d'autocar en milieu rural pour les populations plus reculées, mais aussi un service de transport à la demande

Pôle Bâtiments, Transports et Infrastructures. Tél. 03.86.61.87.00

Viabilité hivernale

- **Toutes les infos sur le réseau routier départemental**
  0820 230 058 (appel payant)

SENIORS

Les 11 sites d'action médico-sociale du Conseil Général de la Nièvre peuvent vous procurer des informations ou une aide dans vos démarches pour la recherche que ce soit d'une structure d'aide à domicile, d'un service de portage de repas, d'un service de téléalarme, d'un établissement d'hébergement ou d'une famille d'accueil.

BOURGOGNE NIVERNAISE

- COSNE COURS SUR LOIRE **03.86.28.84.50**
- LA CHARITE/LOIRE - La Pépinière **03.86.69.67.00**
- LA CHARITE/LOIRE - Bel Air **03.86.70.95.01**
- CLAMECY **03.86.24.01.70**

NIVERNAIS MORVAN

- CORBIGNY - Route de Vézelay **03.86.93.46.45**
- CORBIGNY - Rue au Loup **03.86.20.46.30**
- CHATEAU-CHINON **03.86.79.47.40**
- MOULINS-ENGILBERT **03.86.84.35.72**

NEVERS SUD-NIVERNAIS

- NEVERS - Vauban **03.86.61.97.00**
- NEVERS - Bords de Loire **03.86.61.88.04**
- NEVERS - Emile Combes **03.86.71.88.60**
- IMPHY **03.86.93.57.00**
- DECIZE **03.86.93.18.50**

NUMÉROS D'URGENCE

15 : SAMU
17 : POLICE
18 : POMPIERS
112 : APPEL D'URGENCE EUROPEEN
114 : FAX SOURDS ET MALENTENDANTS
115 : SANS ABRI
119 : ENFANCE MALTRAITEE
116000 : ENFANTS DISPARUS

S'exprimer

La gauche doit réussir le changement !.

Les salariés n'en peuvent plus des plans sociaux qui se multiplient, des banques qui ne servent que l'intérêt des spéculateurs. En conséquence, la pauvreté ne cesse de progresser et les habitants de la Nièvre ne sont pas épargnés. Selon l'INSEE, plus de 32 000 nivernais et nivernaises vivent avec moins de 900 euros par mois. Le taux de chômage dépasse les 10% de notre population active départementale. Malgré ce contexte, certaines politiques, qu'elles soient nationales ou européennes, ne pensent pourtant qu'à l'austérité pour notre peuple. C'est inacceptable !

La gauche doit donner satisfaction aux aspirations majoritaires qui se sont largement exprimées lors des l'élection présidentielles, législatives et sénatoriales pour la Nièvre.

La gauche ne doit pas décevoir en renonçant à engager des politiques publiques qui développent l'activité industrielle, les services publics et l'agriculture. L'emploi, les salaires et les retraites doivent être les priorités pour 2013. Les moyens pour nos collectivités sont aussi un enjeu important pour maintenir l'investissement public. Nous devons faire preuves de volontarisme pour la Nièvre en aidant au développement de certains secteurs d'activités.

A l'image des sénateurs communistes – front de gauche, ma détermination sera sans faille pour pousser la gauche à réussir le changement en soutenant ce qui va dans le sens des intérêts de nos territoires et de nos concitoyens, et en luttant contre toutes formes de régression. Tels sont les engagements que nous nous assignons pour que la gauche réussisse le changement.

Pascal Reuillard
Conseiller Général du Canton de Guérigny
Groupe Communiste

Du Développement Durable ?...

Il y a quarante ans, René Dumont écrivait ''l'Utopie ou la Mort''. Nous étions bien peu nombreux à le lire et encore moins à le croire…

Aujourd'hui, le développement durable se susurre sur beaucoup de lèvres, mais ne s'exprime que dans bien peu d'actes. Il est urgent que les actions se substituent aux palabres. Une société qui pourrait se targuer de développement durable serait celle où toutes les activités humaines : économiques, sociales, ludiques… respecteraient les ressources naturelles et l'environnement afin de préserver les chances des générations futures.

Le recours aux énergies fossiles, les agricultures minières, les pratiques agricoles, industrielles, sociales polluantes sont à proscrire. Chacun au quotidien peut apporter ''sa petite part à la grande résultante''. ''La nature punit de décadence les êtres et les peuples qui méprisent ses lois''.

La raréfaction de l'eau potable, l'appauvrissement de la biodiversité, le réchauffement climatique perceptible à notre échelle sont des signaux très forts qui nous font prendre conscience de la gravité de la situation.

L'Homme doit relever le plus grand défi de son histoire : penser son avenir! Il en a la capacité, c'est ce qui le différencie de toutes les autres espèces dotées du seul instinct de conservation.

Alors pour demain nous ne pouvons que faire confiance à ce ''roseau pensant'' dans son ultime et noble combat pour la vie.

Christian BARLE
Conseiller Général de Saint-Pierre-le-Moûtier
Groupe Rassemblement pour l'Avenir de la Nièvre

La Nièvre a du talent !

La crise que nous traversons doit plus que jamais nous mobiliser autour des enjeux de l'économie locale.

C'est notre responsabilité commune que de consommer les produits issus de nos territoires.

C'est un geste citoyen que de faire appel à nos commerçants et à nos artisans de proximité.

C'est une priorité de l'action du conseil général que de soutenir et d'aider à l'organisation des filières départementales.

Des agricultures nivernaises à notre richesse forestière en passant par nos pépites industrielles et de services comme au développement de notre offre touristique ou encore notre avance numérique, la Nièvre a des atouts, souvent plus qu'on ne le croit.

Le développement durable de notre Département passe par cette prise de conscience collective, mais aussi par des actions concrètes. C'est tout le sens des politiques publiques qu'initie et qu'accompagne le Conseil Général : aide à l'emploi des jeunes Nivernais, circuits courts pour la restauration collective, soutien direct au commerce et à l'artisanat, accompagnement des projets industriels et des innovations de nos entreprises, révision des critères d'attributions des marchés publics, développement des usages numériques, mobilisation de l'épargne locale, mise en valeur de nos productions agricoles, soutien à la créativité de nos associations …

La Nièvre a du talent et des richesses humaines, l'accepter et l'encourager c'est tourner le dos à la « nièvrose », c'est une promesse d'avenir pour les jeunes générations, c'est une marque de respect pour l'histoire de notre département.

Les conseillers généraux du groupe socialiste et apparenté sont pleinement mobilisés pour faire la Nièvre du 21eme siècle avec tous les Nivernais. C'est rassemblés et unis que nous saurons relever le défi d'une ruralité nouvelle et moderne.

A la veille de cette nouvelle année, nous formons le vœu que 2013 apporte à tous harmonie, santé et bonheur personnel.

Fabien Bazin
Président du groupe socialiste et apparenté

2013

PRÊTS POUR UNE REMISE EN FORMES ?

Nièvre
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE